



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2025

Délibération n° 2025/87

OBJET : Election du Vice-Président(e) du Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement son article 7,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 1er,

Vu le Conseil d'administration légalement convoqué et la constatation du quorum,

Vu la candidature de Madame Amélie RIVIERE,

Vu le déroulement et les opérations de vote,

Madame Amélie RIVIERE est proclamée, à l'unanimité, élue Vice-Présidente de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée :

La Présidente du Conseil d'administration



Leslie GAILLARD

Vu et approuvé le 27 novembre 2025



P/ Le Préfet de la Vendée

Préfecture de la Vendée DCPATE
Courrier arrivé le

01 DEC. 2025